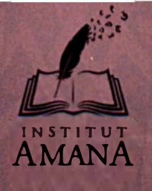


À QUI SE RÉFÉRER ?

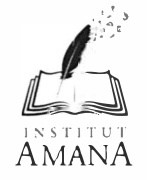
À LA RECHERCHE DE LA SCIENCE BÉNÉFIQUE N°2

Première édition - 2024
Pour signaler des erreurs : contact@institut-amana.fr
Nous vous en remercions d'avance.

ISBN : 978-2-9589574-2-1



À QUI SE RÉFÉRER ?



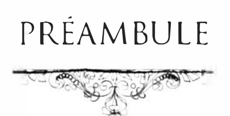
AVANT PROPOS



Au nom de Dieu. Toutes les louanges lui reviennent. Que les éloges de Dieu et Son Salut soient sur notre Messager Mohammed ainsi que sa famille et tous ceux ayant suivi sa voie. Ceci étant dit, cette épître s'inscrit dans le cadre d'une série d'ouvrages autour de la science religieuse que nous avons intitulé « À la recherche de la science bénéfique », qui s'articule en trois numéros. Ce livre, intitulé « À qui se référer ? » en est le second. Il était précédé de l'épître « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » et se conclut sur une traduction du livre de cheikh 'Ussaymî « Le respect de la science ». En espérant que chaque étudiant puisse trouver dans ces derniers une aide notable afin d'obtenir ce dont le Prophète (que les éloges de Dieu et le salut soient sur lui) demandait en ces termes : « ô Allah, je te demande une science bénéfique. »



PRÉAMBULE



Le rôle des savants musulmans dans la communauté musulmane est plus que primordial. Ils sont nos guides, nos référents, nos repères, ceux à qui nous confions les affaires de notre religion. Ils sont tels des étoiles que les gens utilisent pour se guider dans les ténèbres de l'ignorance et des péchés. Les savants sont les héritiers des Prophètes, dont ils recueillent un savoir conforme à ce que Dieu agrée. S'y référer et les considérer est un devoir pour tout musulman, conformément à la parole d'Allah (S16, V43) :

﴿فَاسْأَلُوا أَهْلَ الذِّكْرِ إِن كُنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ﴾

« Demandez aux gens de science si vous ne savez pas »

Cependant, à l'ère du numérique et du retour de beaucoup de musulmans vers Allah (par la grâce d'Allah et toutes les louanges lui reviennent), les prises de paroles se sont multipliées. En effet, on observe depuis quelques années l'émergence de différentes personnalités s'improvisant imam, théologien, prédicateur, voire même « penseur » musulman, que ce soit sur les réseaux sociaux ou encore

via les autres canaux de diffusion (télévision, You-Tube, etc.).

Comment un musulman peut alors distinguer les véritables guides de cette communauté de ces prétendus référents religieux ?

Notre propos s'articulera autour de trois axes. Tout d'abord, nous évoquerons la présence en islam d'une hiérarchie des personnes en matière de savoir, puis nous rappellerons à nos coreligionnaires la gravité de parler sans science ainsi que le comportement de nos pieux prédécesseurs face aux différentes questions religieuses.

CHAPITRE 1
UNE HIERARCHIE EN ISLAM



Oui, il existe en islam une hiérarchisation par rapport à l'intellect et au savoir. À cet énoncé, certains jailliront tels des lions afin de clamer haut et fort : « il n'y a pas de clergé en islam ! ».

En effet, si l'on entend par clergé l'ensemble du corps social et religieux constitué par les ministres ordonnés et institués que l'on appelle les clercs, administrant les différents rites, alors, en effet, une telle commission régissant l'ensemble du culte n'existe pas en islam.

Cependant, une hiérarchie entre les musulmans selon leur compétence est reconnue et prouvée en islam, et ceci depuis les premiers temps. Cette distinction est d'ailleurs faite par Allah, Exalté soit-Il, le Prophète ﷺ et les compagnons (qu'Allah les agrée).

■ **Parmi ce qui est mentionné dans le Coran :**

Allah le Très-Haut dit (S39, V9) :

﴿قُلْ هَلْ يَسْتَوِي الَّذِينَ يَعْلَمُونَ وَالَّذِينَ لا يَعْلَمُونَ﴾

« Dis : Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ? »

Mais aussi (S6,V165) :

﴿وَهُوَ ٱلَّذِى جَعَلَكُمْ خَلَٰٓئِفَ ٱلْأَرْضِ وَرَفَعَ بَعْضَكُمْ فَوْقَ بَعْضٍ دَرَجَٰتٍ لِّيَبْلُوَكُمْ فِى مَآ ءَاتَىٰكُمْ﴾

« C'est Lui qui a fait de vous les successeurs sur terre et qui vous a élevés, en rangs, les uns au-dessus des autres, afin de vous éprouver en ce qu'Il vous a donné »

■ **Parmi ce qui est mentionné dans la Sunnah :**

Le Prophète a dit : ***« Suivez ma tradition et celle des successeurs bien guidés et droits »*** (rapporté par Abû Dâwûd et Tirmidhi), donnant ainsi préférence à Abû Bakr, 'Umar, 'Uthman et 'Ali sur le reste des croyants.

Le Prophète ﷺ a dit : ***« Dirige la prière celui qui est le plus connaisseur du livre d'Allah »*** (rapporté par Muslim).

Le Prophète ﷺ a dit : ***« Le plus savant du livre d'Allah est Ubay Ibn Ka'b, le plus savant de l'héritage est Zayd Ibn Thâbit, le plus savant des questions relatives au licite et à l'illicite est Mu'âdh Ibn Jabal »*** (rapporté par Tirmidhi).

■ **Chez les compagnons :**

Les avis d'Abû Bakr et de 'Umar (qu'Allah les agrée) primaient sur les autres compagnons à tel point qu'ils devinrent des références à part entière. À titre d'exemple, Anas, qu'Allah l'agrée, rapporte que le Prophète débutait la prière par « Al-Hamdulilâhi Rabil'âlamîn », et précise que cela était également fait par Abû Bakr et 'Umar (rapporté par Bukhârî et Muslim).

De plus, lorsque 'Umar (qu'Allah l'agrée) voulut désigner son successeur au califat, il ne sélectionna que six compagnons ('Uthman, 'Ali, 'Abdurrahmân, Zubayr, Sa'd Ibn Abil-Waqqâs et Talha) afin de participer à ce choix, montrant ainsi leur primauté chez les compagnons.

■ **Chez les savants :**

Les savants du hadith ont également divisé les compagnons en différentes catégories selon leur niveau intellectuel : les compagnons qui émettaient des avis juridiques ou non, les compagnons qui rapportaient beaucoup de hadiths ou non, etc.

Les savants établissent également une distinction entre le sachant et l'ignorant se basant sur la parole d'Allah : « Demandez aux gens de science si vous ne savez pas » précédemment citée.

Ainsi, face aux textes religieux, les êtres humains sont de deux types : ceux capables d'extraire les règles religieuses directement des textes et ceux n'ayant pas cette capacité. Les premiers sont appelés « mujtahid » (plus haut degré de science)[1] et les seconds « muqallid » (suiveurs). Lorsque les non-mujtahids ne connaissent pas un point de leur religion, Allah leur demande de se référer à plus savant qu'eux.

Quelles sont les conditions pour être un « mujtahid » ? Plusieurs conditions furent données, que l'on peut regrouper comme suit :

- Connaître le texte coranique et les hadiths, c'est-à-dire en connaître les sens, les textes abrogés, distinguer les hadiths faibles des authentiques, etc. ;
- Connaître les points de consensus ;
- Connaître les règles de « Usul-al-fiqh » ;
- Connaître la langue arabe ;
- Avoir la capacité d'extraire les règles directement des sources religieuses.

[1] En effet, tout savant n'atteint pas forcément ce niveau, conduisant ainsi à une hiérarchie au sein même des savants. Que le lecteur n'hésite pas à revenir à l'article 43 du site maison-islam, rédigé par cheikh Anas Lala, qu'Allah le préserve.

Celui maîtrisant ces domaines de compétences est considéré comme savant pouvant extraire les règles religieuses directement des textes. Celui n'en ayant pas la capacité doit alors faire preuve de modestie et d'honnêteté intellectuelle en s'abstenant de se prononcer.

De là, on comprend la portée que l'islam confère au terme « penseur ». La recherche intellectuelle et scientifique, traduite plus couramment par l'effort d'interprétation (ijtihâd) est tout à fait louable. Cependant, avant de pouvoir prétendre « réformer l'islam » ou être un « penseur musulman », il y a des critères à respecter et toute personne n'ayant pas atteint le degré de mujtahid ne peut prétendre à ce rôle, bien heureusement.

Cheikh Salih Al-Munajjid, qu'Allah le préserve, écrit dans un de ses articles sur islamqa, après avoir évoqué les conditions pour être considéré comme savant : « Il est important de souligner un point ici : cet attribut de savant/mujtahid/juriste est un terme religieux, qui a sa [propre] définition chez les savants ainsi que ses conditions. Il n'est donc pas permis de faire preuve de laxisme dans son énonciation [en l'utilisant] sur toute personne qui parle des règles religieuses, ou a étudié les matières islamiques dans les écoles et universités, ou encore prêche dans le sentier d'Allah. En effet, un homme peut être prédicateur, tout en y consacrant beaucoup d'efforts, sans pour autant arriver au degré de savant. »

Ibn Rajab, qu'Allah lui fasse miséricorde, écrit également : « Beaucoup parmi les contemporains furent

éprouvés par cela et ont pensé que quiconque évoque de manière abondante dans ses paroles, ses discussions ou encore ses débats les questions religieuses est plus savant que celui n'étant pas ainsi, et ceci est de l'ignorance pure. Regarde les plus grands compagnons et les plus savants parmi eux comme Abû Bakr, 'Umar, 'Uthman, 'Ali, Mu'âdh, Ibn Mas'ûd, Zayd Ibn Thâbit [et regarde] comment leurs paroles étaient moindres par rapport à celles d'Ibn 'Abbâs alors qu'ils étaient plus savants que lui. La science ne consiste pas en la multitude de hadiths ni en la multitude des propos, mais c'est une lumière qui est placée dans le cœur, par laquelle le serviteur reconnaît la vérité et la distingue de la fausseté. » (La prédominance de la science des premiers sur les suivants)

Aujourd'hui, cette hiérarchisation n'est pas qu'un concept mais est bel et bien visible dans certains pays du monde et pour illustrer cela nous utiliserons le modèle de la communauté musulmane sur l'île de La Réunion.

Sur cette île, la communauté musulmane se compose principalement de la diaspora indienne et celle-ci connaît une hiérarchisation de leurs référents religieux telle que :

- L'étudiant ayant terminé un cursus de six à sept ans de théologie est appelé « Mawlânâ ». Ce dernier est amené à enseigner ou encore à exhorter, etc.

- L'étudiant ajoutant deux à trois ans au précédent cursus, se spécialisant ainsi en droit musulman, est appelé « Mufti ». Ce dernier est apte à délivrer des avis juridiques (fatwa).

- L'étudiant ayant seulement appris le Coran est appelé « Hâfidh ». Ce dernier peut être amené à enseigner le Coran, diriger la prière, etc.

- L'étudiant s'étant spécialisé dans les différentes lectures du Coran est appelé « Qârî ». Ce dernier peut enseigner le Coran, diriger la prière, superviser des programmes de récitation ouverts au public, etc.

- La personne exhortant les gens sans avoir poussé ses études religieuses est nommée « frère ou prédicateur » ou encore par son titre mondain (s'il s'agit d'un docteur par exemple) et ses prises de parole sur le domaine religieux sont très rares sur l'île.

Il ne s'agit pas là d'importer cette illustration réunionnaise à la métropole française mais un tel système permet aux gens de se repérer et de confier la parole à qui de droit. Peut-être pourrait-on néanmoins garder cette classification en tête (ou tout du moins, l'esprit de celle-ci) afin de porter un regard clairvoyant sur les différents acteurs religieux présents en métropole.

De plus, outre une hiérarchie présente comme nous venons de le souligner dans ces quelques lignes, il existe en Islam un cadre de travail auquel l'effort

d'interprétation doit se soumettre. Ce cadre n'est autre que le consensus et la voie tracée par les pieux prédécesseurs. Ainsi, tout effort intellectuel doit se conformer à l'orthodoxie musulmane (ahl Sunnah wal jamâ'ah) et tout effort en dehors de ce cadre est rejeté. Ainsi, la liberté d'expression en Islam en matière de religion repose sur deux axes principaux :

1) Un effort intellectuel réalisé par les personnes compétentes;

2) Un effort conforme à l'orthodoxie musulmane.

CHAPITRE 2
PARLER EN MATIÈRE DE RELIGION



Avant de donner quelques clés au lecteur afin qu'il puisse reconnaître les véritables référents religieux, nous voulions mettre l'accent sur la gravité de se prononcer en matière de religion sans aucune connaissance ni compétence ainsi que l'attitude adoptée par nos savants face aux questions religieuses.

A) La gravité de parler sans science

Premier point : Parler sans science revient à forger un mensonge sur ce qu'Allah souhaite, ou encore sur le message apporté par le Prophète et cela fait partie des plus grands péchés.

Allah dit (S6, V21) :

﴿وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ افْتَرَى عَلَى اللَّهِ كَذِبًا أَوْ كَذَّبَ بِآيَاتِهِ﴾

« Qui donc est plus injuste que celui qui invente un mensonge contre Dieu, ou qui traite de mensonge Ses versets ? »

Le Prophète ﷺ a dit : ***« Quiconque ment à mon sujet volontairement, qu'il prépare sa place en Enfer. »*** (rapporté par Muslim)

Deuxième point : Parler sans science est pire que l'associationnisme.

Ibn Al-Qayyim écrit : « Allah a certes interdit de parler sans science dans l'énonciation d'un avis juridique ou d'un jugement et l'a considéré parmi les pires interdits. Plus encore, Il l'a placé comme étant le pire d'entre eux. Allah dit : « Dis : « Certes, mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes, tant apparentes que secrètes, de même que le péché, l'agression sans droit et d'associer à Dieu ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Dieu ce que vous ne savez pas » (S7, V33). Il a donc classé les interdits en quatre niveaux. Il débuta par le moins grave d'entre eux, c'est-à-dire la turpitude, puis a évoqué en second celui qui est plus interdit que le premier, c'est-à-dire le péché et l'injustice, puis a évoqué en troisième position celui qui est plus interdit que les deux premiers, c'est-à-dire Lui associer quelqu'un -Pureté à Lui- puis Il a évoqué en quatrième position celui qui est plus interdit que tous ceux-ci et il s'agit de parler sur Lui sans aucune science et ceci englobe le fait de parler sur Lui -Pureté à Lui- dans Ses noms, Ses attributs, Ses actes, Sa religion et Sa législation. » (I'lâm Al- Muwaqi'îne).

Troisième point : Oser parler sans science fait partie des actions demandées et aimées par Cheytân.

Allah dit (S2, V168/169) :

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ كُلُواْ مِمَّا فِي ٱلۡأَرۡضِ حَلَٰلٗا طَيِّبٗا وَلَا تَتَّبِعُواْ
خُطُوَٰتِ ٱلشَّيۡطَٰنِۚ إِنَّهُۥ لَكُمۡ عَدُوّٞ مُّبِينٌ ١٦٨ إِنَّمَا يَأۡمُرُكُم
بِٱلسُّوٓءِ وَٱلۡفَحۡشَآءِ وَأَن تَقُولُواْ عَلَى ٱللَّهِ مَا لَا تَعۡلَمُونَ﴾

« Ô gens ! De ce qui existe sur la terre, consommez-le licite et le bon ; ne suivez point les pas du Diable car il est vraiment pour vous, un ennemi déclaré. Il ne vous commande que le mal et la turpitude et de dire contre Dieu ce que vous ne savez pas »

Quatrième point : Parler sans science est un signe de la fin des temps.

Le Prophète ﷺ a dit : ***« Certes, Allah n'ôte (pas) la science après vous l'avoir donnée, mais Il la retire d'eux en rappelant à Lui les savants avec leur science ; il reste alors des gens ignorants, à qui l'on pose des questions et qui répondent selon leur avis. Ils égarent et sont égarés. »*** (rapporté par Boukhari)

Cinquième point : S'avancer à répondre hâtivement est une cause d'entrée en Enfer.

Le Prophète ﷺ a dit : ***« Celui d'entre vous qui se précipite le plus à répondre sera le plus rapide à entrer dans le feu. »*** (rapporté par Dârimî)

Bien que le hadith soit considéré faible par certains savants, le sens en reste tout de même valide : quiconque se précipite à répondre à une question, sans réflexion ou vérification de ce qu'il avance, aura certainement péché et s'expose à une sévère punition divine.

Suhnun Ibn Sa'îd disait : « La personne qui se précipite le plus à répondre est celle ayant le moins de science. Parfois, une personne ne maitrise qu'une seule science mais pense avoir tout englober » (jâmi' bayâne al-'ilm wa fadlihi).

B) **Dire « je ne sais pas »**

Pour ce point, nous renvoyons à l'article 769 du site maison-islam de notre cher professeur, cheikh Anas Lala, qu'Allah le préserve, dont voici des passages :

« – Si tu possèdes véritablement la science au sujet d'un point et que quelqu'un te pose une question sur le sujet, alors tu as le devoir de lui apporter la réponse.

عن أبي هريرة قال: قال رسول الله ﷺ: «من سئل عن علم علمه ثم كتمه، ألجم يوم القيامة بلجام من نار» (رواه الترمذي 2649)

– Mais si tu ne sais pas, alors il ne faut pas t'efforcer (takalluf) à répondre quand même à la question. En pareil cas, il s'agit de dire « Je ne sais pas » :

Ibn Mas'ûd (que Dieu l'agrée) a dit : « O les gens, celui qui sait quelque chose, qu'il le dise. Et celui qui

ne sait pas, qu'il dise « Dieu est plus savant ». Car cela relève de la science qu'il dise de ce dont il n'a pas science : « Dieu est plus savant ». » (al-Bukhârî, Muslim 2798)

– Omar ibn ul-Khattâb a même préféré, plutôt qu'on dise alors seulement : « Dieu est plus savant » (qui n'est pas toujours compris comme signifiant qu'on ne sait pas du tout), que l'on dise plus clairement : « Je ne sais pas ».

Un homme questionna un jour Abdullâh ibn Omar au sujet d'une mas'alah (une question religieuse). Ibn Omar lui répondit : « Je n'ai pas science de cela. » Lorsque l'homme fut reparti, Ibn Omar dit à son propre sujet : « Comme ce que Ibn Omar a dit est bien ! Il a été questionné au sujet de ce dont il n'avait pas science, et il a alors dit : « Je n'ai pas science de cela ». » (ad-Dârimî, 185 ; voir également 187).

Ash-Sha'bî a dit : « (Dire) « Je ne sais pas », c'est la moitié de la science » (ad-Dârimî, 186).

Omar ibn Abî Zâ'ïda a dit : « Je n'ai vu personne plus que ash-Sha'bî dire : « Je n'ai pas science de cela », lorsqu'il était questionné au sujet de quelque chose. » (ad-Dârîmî, 134)

Ibn Sîrîn a dit : « Je ne me soucie pas qu'on me pose une question au sujet de ce dont j'ai science ou au sujet de ce dont je n'ai pas science ! Car si on me pose une question au sujet de ce dont j'ai science, je réponds en disant ce que je sais. Et si on me pose une question au sujet de ce dont je n'ai pas science,

je réponds en disant : « Je ne sais pas ». » (ad-Dârimî, 189)

– Mâlik ibn Anas est célèbre pour l'avoir dit à propos d'un certain nombre de points. Lui, un des plus grands mujtahids que la Umma ait connu, n'a pas hésité à dire : « Je ne sais pas ? »

– Et toi ? Sais-tu dire cela ?

Nous avons vu sur le sujet ces quelques propos des grands personnages susmentionnés.

Mais, au-delà même de ces personnages, sache que le Prophète (que Dieu le bénisse et le salue) lui-même a dit : « Je ne sais pas ».

Le Prophète ﷺ a dit : ***« Je ne sais pas si les peines sont des expiations pour ceux qui les subissent, ou pas »*** (Rapporté par Al-Hâkim et d'autres)

Le Prophète ﷺ a dit : ***« (...) On soufflera dans le cor, et ceux qui se trouvent dans les cieux et sur la terre tomberont évanouis, à l'exception de qui Dieu voudra. Puis on soufflera une autre fois dans le cor ; je serai alors le premier à être relevé. Je verrai alors Moïse tenant le Trône. Je ne sais pas s'il (ne se sera pas évanoui) parce que son évanouissement sur le Mont aura déjà été compté, ou bien s'il (se sera évanoui mais) se sera relevé avant moi»*** (al-Bukhârî, 3233, Muslim, 2373) ». Fin de citation.

C) L'attitude des savants face aux questions religieuses

Aujourd'hui, être une personne vers qui l'on se tourne est synonyme de réussite et procure un contentement intérieur à celle-ci. L'amour de la gloire et les nombreuses maladies spirituelles qui y sont rattachées ont contaminé nos cœurs.

Quelle était l'attitude de nos savants, qu'Allah fasse miséricorde, lorsqu'une question religieuse leur était posée ? Quelle était leur attitude face à cette responsabilité d'éclairer les gens ? C'est ce que nous allons tenter d'illustrer dans ces quelques lignes.

Mufti Taqi 'Usmâni, qu'Allah le préserve, a écrit une vingtaine de pages sur le sujet en guise d'introduction dans son livre « Les fondements d'émission d'avis juridiques et ses comportements » (Usûl Al-Iftâ wa Adâbuhu). Parmi les récits qu'il relate, on y trouve :

- Ibn Abdilbarr rapporte avec sa chaîne de transmission que 'Uqba Ibn Muslim a dit : « j'ai côtoyé Ibn 'Umar 34 mois et il répondait à la majorité des questions qu'on lui posait par « je ne sais pas » puis il se retournait vers moi et me disait : « sais-tu ce que veulent ceux-là ? Ils veulent prendre nos dos comme un pont menant vers l'Enfer. »
- Al-Khattâbî rapporte que Al-Barâ Ibn 'Azib a dit : « J'ai certes rencontré trois cents compagnons ayant participé à la bataille de Badr, chacun voulant que son compagnon prenne la charge de répondre à sa place. »

- Bichr disait : « Quiconque souhaite qu'on lui pose des questions n'est pas digne/apte à ce qu'on lui en pose. »
- 'Atâ Ibn Sâib disait : « J'ai rencontré des gens, lorsqu'on questionnait l'un d'entre eux sur une chose, il répondait tout en tremblant. »
- Un élève de l'imam Mâlik disait : « Par Allah, quand on questionnait l'imam Mâlik sur une question, c'est comme s'il était debout face au Paradis et à l'Enfer. »
- Ibn Khalda dit à Rabî'a, le professeur de l'imam Mâlik et Abû Hanîfa, la parole suivante : « Je vois que les gens t'entourent, alors si un homme te pose une question religieuse, que ton souci ne soit pas de le délivrer mais qu'il soit plutôt de délivrer ta propre personne. »
- Ibn Mas'ûd et Ibn Abbâs disaient : « Quiconque répond à chaque question posée est certes un fou. »
- As-Shabi disait : « Certes, l'un d'entre vous répond à des questions, qui, si elles avaient été posées à 'Umar, qu'Allah l'agrée, ce dernier aurait regroupé pour elles les compagnons ayant assisté à Badr »
- Dârimî rapporte que Zubayd a dit : « Je n'ai pas posé une question à Ibrahim (An-Nakha'î) sans voir le mécontentement sur son visage ». Il est également rapporté de l'imam Mâlik que son visage changeait de couleur lorsqu'une question lui était posée.

- L'imam Mâlik a dit : « J'ai réfléchi sur une question pendant une dizaine d'années et aucun avis correct ne m'est parvenu jusqu'à présent. » Fin de citation.

L'amour de la gloire, ou autrement dit la course à la notoriété, est un danger plus que mortel pour le savant : il est un réel cancer spirituel, infectant non seulement son cœur mais également sa réflexion. Cette maladie détruit tout espoir de réussite dans l'autre monde, car elle causera son entrée en Enfer parmi les premières catégories comme cela est rapporté dans les hadîths authentiques (Muslim), que Dieu nous en préserve.

Le Prophète ﷺ a dit : ***« Deux loups affamés lâchés dans (un troupeau) d'animaux (ovins et caprins) n'y feront pas autant de ravages que ce que fait l'amour de l'homme pour le bien matériel et pour la gloire sur sa pratique de la religion »*** (rapporté par Tirmidhi).

Le savant mâlikî Ibn Haddâd disait : « Il n'y a pas une chose qui détourne de Dieu autant que l'amour des louanges et la recherche de l'élévation. »

L'imam Zuhrî, qu'Allah lui fasse miséricorde, dit : « Nous n'avons pas une chose où il y avait aussi peu de détachement/délaissement que les responsabilités. On voyait un homme délaisser (par ascétisme) sa nourriture, sa boisson et les biens, mais lorsqu'il est remis en cause dans la responsabilité, il la défend et polémique ». D'ailleurs, c'est pour cela qu'Ibn Rajab dit que le véritable ascète n'est pas celui

qui délaisse l'or et l'argent, mais celui qui délaisse l'amour des responsabilités et de l'élévation par elles sur les gens.

Al-Hassan Al-Basrî disait : « Il suffit comme épreuve à l'homme qu'on le montre du doigt, que ce soit pour une affaire religieuse ou mondaine ; si ce n'est celui que Dieu a préservé. »

Ibrâhîm Ibn Adham disait : « Un serviteur qui aime la célébrité n'a pas été véridique vis-à-vis de Dieu. »

Et on peut encore trouver des paroles allant dans ce sens par centaines. Quiconque souhaite en lire davantage, qu'il se réfère au livre Ainsi étaient nos pieux prédécesseurs, au chapitre La crainte de la renommée.

L'islam n'est pas venu encourager la quête de la célébrité. Au contraire, le Prophète et les compagnons (qu'Allah les agrée) n'ont cessé d'encourager leurs élèves de se focaliser uniquement sur l'agrément de Dieu, sans chercher un quelconque statut ou rang dans la société.

- 'Âmir Ibn Sa'd, qu'Allah lui fasse miséricorde, rapporte que Sa'd Ibn Abil-Waqqâs était sur son chameau et que vint à lui son fils 'Umar. Lorsque Sa'd le vit, il dit : « Je demande protection auprès de Dieu contre le mal de cet homme sur sa monture ». Il descendit [de sa monture] et son fils lui dit : « Tu t'es installé avec tes chameaux et tes ovins/caprins et tu as laissé les gens se disputer le pouvoir entre eux ?! » Sa'd frappa alors son torse

et dit : « Tais-toi. J'ai entendu le Prophète dire : « Certes, Dieu aime le serviteur, pieux, indépendant et discret » (rapporté par Muslim). Cheikh 'Uthaymîn explique le terme discret employé dans le hadith (« khafî », que l'on a traduit par discret) de la sorte : « C'est celui qui ne met pas en avant sa personne et ne se préoccupe pas de se montrer auprès des gens, ou qu'on le montre du doigt ou que les gens parlent de lui. Tu le trouveras aller de sa maison à la mosquée, de sa mosquée à sa maison, de sa maison à ses proches et ses frères, cachant sa personne » (Voir son explication de Riyâd Sâlihîn, sous le hadith 597).

Aussi, Ibn Mas'ûd, qu'Allah l'agrée, conseillant ses élèves, disait : « Soyez des sources de savoir, des lumières qui guident, les tapis des demeures [c'est-à-dire : restez chez vous], des lampes qui éclairent durant la nuit, faites sans cesse un bilan de l'état de votre cœur ; soyez modestes dans votre manière de vous habiller ; vous serez connus auprès [des habitants] du ciel et inconnus auprès des habitants de la terre. » (jâmi' bayâne al-'ilm wa fadlihi).

Sans nul doute, l'absence de sincérité dans nos actes aura une influence sur nos paroles et nos actes et ils n'auront aucunement l'effet escompté. On demanda à Hamdûn Al-Qassr, qu'Allah lui fasse miséricorde : « Pourquoi les propos des pieux prédécesseurs sont-ils plus profitables que les nôtres ? » Il répondit : « Car ils ont parlé pour la gloire de l'islam et l'agrément du Miséricordieux, alors que nous parlons pour la gloire des âmes, la recherche de ce bas-monde et

l'agrément des créatures. » (Ainsi étaient nos pieux prédécesseurs).

Une phrase de mawlânâ Zakarya Gangate, qu'Allah le préserve, résume tout à fait l'état d'esprit que chaque savant doit avoir dans les différentes tâches qui lui incombent. Il a pour habitude de dire : « Il faut servir le dîn, et non se servir du dîn ». Tout est dit.

D) Renvoyer à plus savant que soi

Pour ce point, nous renvoyons à l'article 769 du site *maison-islam* de notre cher professeur, cheikh Anas Lala, qu'Allah le préserve, dont voici des passages :

« Sais-tu renvoyer à autre que toi, en disant : « Demandez à untel, il est plus connaisseur et compétent que moi sur cette question » :

Des gens vinrent trouver Ibn Mas'ûd et le questionnèrent au sujet d'un homme mort avant d'avoir consommé le mariage et alors qu'il n'avait pas fixé le montant du douaire : sa veuve recevrait-elle le douaire ou non ? (Il y avait un hadîth sur le sujet, mais Ibn Mas'ûd n'en avait pas connaissance.)

Ibn Mas'ûd dit : « Depuis que j'ai été séparé du Messager de Dieu, on ne m'a pas posé de question plus difficile que celle-ci. Allez auprès d'un autre que moi ! »

Ce fut pendant un mois que ces gens ne cessèrent de revenir auprès de lui au sujet de leur question.

À la fin ils dirent : « Qui questionnerions-nous si ce n'est toi, toi qui fais partie des plus éminents Compagnons du Prophète (que Dieu le bénisse et le salue) dans cette ville. Et nous ne trouvons pas autre que toi. »

Alors Ibn Mas'ûd dit ceci : « Je dirai sur le sujet d'après l'effort de mon avis. Si cela est juste (sawâb), alors cela provient de Dieu Seul, qui n'a pas d'associé. Et si cela est une erreur (khata'), alors cela provient de moi et du Diable, et Dieu et Son Messager en sont innocents. Je pense (arâ) que… ».

Quand il rendit l'avis, des gens de la tribu Ashja' (dont Ma'qîl ibn Sinân), alors présents, témoignèrent que le Prophète avait rendu un jugement similaire à propos d'une femme de leur tribu. Ibn Mas'ûd fut alors très content (an-Nassâ'ï, 3358).

Ibn Mas'ûd a dit : « Celui qui délivre un avis islamique aux gens dans tout ce qui lui est posé comme question, celui-là est un inconscient. » (ad-Dârimî, 176)

Dâoûd relate avoir demandé à ash-Sha'bî comment il faisait lorsqu'on lui posait une question. Ash-Sha'bî lui répondit : « Tu es tombé sur celui qui est au courant de cela. Lorsque (des personnes) venaient poser une question à l'un (d'entre nous), ce dernier disait à (l'un de ses) compagnons : « Toi, délivre-leur l'avis ! » Et (chacun disait cela), jusqu'à ce que (parfois) (les personnes) revenaient au premier. » (ad-Dârimî, 138)

Abû Mûssa, questionné un jour au sujet d'un cas d'héritage et ne sachant pas qu'il y avait un hadîth à propos de ce cas précis, fit son propre ijtihâd et fit connaître le résultat de celui-ci à l'homme qui l'avait questionné. Par mesure de vérification (istithbât : FB 12/22), il demanda à l'homme de poser quand même la même question à Ibn Mas'ûd, avant d'ajouter : « Il confirmera ce que j'ai dit ».

Or, lorsqu'il prit connaissance de la réponse de Abû Mûssâ, Ibn Mas'ûd s'exclama : « Dans ce cas (si j'approuvais son avis), je serais égaré et ne serais pas de ceux qui sont bien guidés ! Je rendrai à ce sujet le jugement d'après ce que le Prophète a rendu comme jugement ». Puis il fit connaître à l'homme ce jugement qui avait été rendu par le Prophète.

Prenant connaissance de la réponse de Ibn Mas'ûd, Abû Mûssâ dit : « Ne me posez plus de question tant que ce savant sera parmi vous. » (al-Bukhârî, 6355, avec FB 12/22).

Et toi ? Sais-tu renvoyer à plus compétent que toi sur la question qui t'est posée ? ». Fin de citation.

Malgré toutes ces mises en garde évoquées dans cette partie, nous trouverons toujours dans la communauté des personnes non qualifiées, parlant de questions religieuses. Comment faire alors pour pouvoir s'en prémunir ?

CHAPITRE 3
COMMENT DISTINGUER LES VÉRITABLES GUIDES ?



Rechercher la vérité demande sans nul doute un effort intellectuel de la part de chaque être humain :

- Au savant : en puisant les règles directement des textes religieux ;

- Au non-savant : en recherchant une personne compétente afin de l'aiguiller et de répondre à ses problématiques. Comment trouver cette personne compétente ?

Avant d'entamer l'énoncé de quelques critères, il est bon de rappeler la nécessité de poser ses questions à une personne de science.

Le Prophète ﷺ a dit : ***« Il y avait parmi les peuples vous précédant un homme qui tua quatre-vingt-dix-neuf personnes. Après cela, il rechercha la personne la plus savante sur terre et on lui indiqua un dévot. Il alla auprès de lui et lui dit : « Il a certes tué quatre-vingt-dix-neuf âmes, un repentir lui est-il possible ? ».***

Il répondit « Non » et fut donc tué. L'homme compléta par ce dernier la centaine. Puis, il chercha à nouveau la plus savante personne sur terre et on lui indiqua un homme savant. Il dit : « Il a certes tué cent âmes, un repentir lui est-il possible ? ». Il répondit « Oui, et qui peut s'interférer entre lui et le repentir ? Rends-toi donc dans telle ville, il y a certes des gens qui adorent Allah ; adore Allah avec eux et ne revient pas sur ta terre car elle est une mauvaise terre. » (rapporté par Muslim)

Les savants extraient de nombreuses leçons de cette histoire, dont l'importance de se renseigner auprès de personnes compétentes car en effet cet homme, n'ayant pas questionné la personne adéquate, n'a pas obtenu la bonne réponse et pire que cela, cette réponse erronée a empiré son état et l'a égaré. Tandis que la personne savante a non seulement délivré la réponse correcte mais lui a également évoqué un remède pour se débarrasser de ses péchés. Seule une personne de science peut ainsi guider les gens vers ce qui constitue leur salut.

Est cité également comme enseignement de ce hadith l'honorable souhait de trouver la personne la plus savante (et donc, compétente) afin de répondre à sa question.

Ibn Sîrîn, qu'Allah lui fasse miséricorde, dit : « Cette science fait partie de la religion ; regardez-donc de qui vous prenez votre religion. » (rapporté par Muslim dans son introduction)

La nécessité de questionner des personnes dignes de confiance étant à présent admise, entrons dans le vif du sujet. À qui poser nos questions ? À qui se référer ?

Il y a de cela plusieurs siècles les savants du hadith, qu'Allah leur fasse miséricorde, ont déjà eu à répondre à ce genre de problématique face à la montée d'ignorants et de personnes inventant des hadiths, tous moins scrupuleux les uns que les autres.

Les savants ont établi qu'il y a deux points majeurs à vérifier avant d'accepter le hadith d'une personne :

1) Sa capacité intellectuelle ;

2) Sa moralité[1].

Bien que cette question se soit posée dans le cadre de l'acceptation ou non d'un hadith, l'esprit en reste néanmoins le même pour notre problématique actuelle.

Ainsi, la personne vers qui notre attention et nos questions se dirigeront devra être une personne ayant des connaissances sur le domaine mais également dotée d'un bon comportement.

[1] Cette organisation révèle et appuie également la présence d'une hiérarchie en islam, comme cela fut souligné tout au long de la première partie.

A) La connaissance

« Comment savoir si une personne a les connaissances nécessaires pour répondre à ma question ou non, étant donné que le savoir est un principe intellectuel, non palpable ? »

La solution fut donnée par nos bien-aimés savants des premiers temps. Ibnu-l-Mubârak, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : « La chaîne de transmission (al-isnâd) fait partie de la religion et si cette dernière n'existait pas n'importe qui aurait parlé pour dire ce qu'il souhaitait. » (rapporté par Muslim dans son introduction)

À l'époque, avoir une chaine de transmission afin d'évoquer les hadiths était source de garantie. Elle symbolisait la bonne réception du hadith de l'élève par le maître, devenant ainsi capable de transmettre à son tour le hadith. Elle permettait également aux gens de distinguer qui était apte à transmettre le hadith de qui ne l'était pas.

Aujourd'hui, ce principe peut facilement se superposer aux diplômes délivrés par les différents instituts reconnus pour leur suivi du Coran et de la Sunnah selon l'orthodoxie musulmane. Ce diplôme est une certification délivrée par les professeurs de l'élève quant à son savoir acquis au cours des différentes années d'études ainsi que son aptitude à le transmettre[1].

[1] Notons toujours qu'un diplôme n'est en rien une garantie infaillible sur les connaissances de l'élève ou ses capacités ; il n'en est qu'une preuve parmi d'autres. Paul Valéry disait : « Je

Ainsi, une manière simple, accessible à tout un chacun, de reconnaître une personne apte à nous répondre et à être suivie : se renseigner sur son lieu d'étude, sa formation ainsi que ses professeurs. Cela doit cependant être demandé avec respect et considération, mais la pudeur ne doit pas être un frein à cela car confier sa religion n'est pas une mince affaire.

Parmi les bénéfices également de demander sa formation : connaître son domaine d'étude afin de cibler les questions. En effet, si un étudiant se spécialise en langue arabe et n'est pas connu pour maîtriser le fiqh ou le hadith par exemple, on ne lui posera pas de questions sur ces deux matières, tout comme un dentiste ne sera pas questionné sur des notions neurologiques. Cela relève du bon sens.

L'imam Mâlik, qu'Allah lui fasse miséricorde, disait : « Ne peuvent s'asseoir dans la mosquée pour enseigner le hadith et le fiqh tous ceux qui en sont désireux, pas avant de prendre conseil auprès des gens pieux et de mérite. S'ils les considèrent aptes, qu'ils s'assoient alors. [Pour ma part], je ne me suis pas assis [pour enseigner] jusqu'à ce que témoignent en ma faveur soixante-dix savants que je suis apte pour cela. »

Cette phrase de l'imam Mâlik, qu'Allah lui fasse miséricorde, nous permet d'aborder le sujet des personnes se réclamant autodidactes.

---

n'hésite jamais à le déclarer, le diplôme est l'ennemi mortel de la culture » (Le bilan de l'intelligence).

De par la citation précédente, on peut d'ores et déjà s'apercevoir que cela ne fut pas la manière d'étudier la science religieuse chez les pieux prédécesseurs.

D'ailleurs, les savants énoncent la règle suivante : « celui pour qui son livre est son professeur, ses erreurs sont plus nombreuses que ses avis corrects ». Malgré le fait que la règle soit à nuancer, elle n'en reste pas moins valide.

Cette conception de l'apprentissage n'est pas restreinte au domaine religieux, mais s'exprime aussi dans les sciences profanes. Lors d'une intervention à l'ITMR (Daaroul Ouloum de l'île de La Réunion), Laurent Sermet, professeur agrégé des facultés de droit et juriste, évoque les rôles du professeur. Il souligne que le professeur a un rôle beaucoup plus vaste que l'apport de connaissances, celles-ci étant de plus en plus accessibles sur Internet et dans les bibliothèques. Il souligne que le rôle du professeur a pour objectif de transmettre :

- Le savoir (c'est-à-dire les connaissances) ;
- Le savoir-faire (c'est-à-dire les compétences) ;
- Le savoir-être (c'est-à-dire le comportement).

Ainsi, même dans les sciences profanes, l'autodidacte ne peut profiter des deux autres aspects que procure l'enseignement : le savoir-faire et le savoir-être. Cela résonne davantage pour les sciences religieuses, pour lesquelles le comportement a un rôle plus qu'essentiel dans l'acquisition de la science bénéfique.

Un homme intelligent et doté du meilleur comportement, ayant lu toutes les encyclopédies et œuvres principales de médecine, peut-il, uniquement par ses lectures, devenir médecin et soigner des gens sans avoir aucune qualification ? La réponse est évidente. Ainsi en est-il pour le savant.

À travers ces quelques lignes, nous ne souhaitons aucunement nier la place centrale des livres dans l'étude de la science religieuse. Les livres sont une source inépuisable de savoir et sont indispensables au bon développement de l'étudiant et du savant. Les livres sont tels des coffres, renfermant d'innombrables trésors. De la même manière qu'il faut une clé pour ouvrir le coffre, il faut des clés pour pouvoir appréhender ces différents textes. Ainsi, avant de pouvoir plonger dans les trésors s'y trouvant, l'élève doit avoir les bases nécessaires (tant dans le savoir, que le savoir-faire ou encore le savoir-être) afin d'appréhender les notions qui y seront évoquées et de les comprendre de la meilleure des façons, bases qui seront transmises par le professeur.

D'ailleurs, l'imam Châtibî écrit : « Certes, la science était dans les poitrines des hommes, puis s'est déplacée dans les livres et ses clés sont dans les mains des hommes. »

Parmi les autres sagesses que nos savants ont l'habitude de souligner : « Quiconque rentre dans la science seul, en ressortira seul » ; c'est-à-dire que quiconque entre dans la quête du savoir sans professeur, en ressortira sans aucune science, ni com-

pétence, ni maîtrise et sans aucune compréhension correcte.

Abû Hayyân, qu'Allah lui fasse miséricorde clame les vers suivants : « le débutant pense que les livres guident à la compréhension de la science religieuse mais cet ignorant ne sait pas qu'il y a dans la science des points subtils qui ont mis dans l'embarras les plus grands savants. Si tu désires acquérir la science sans professeur tu t'éloigneras du droit chemin et les notions te seront ambiguës jusqu'à devenir plus égaré que Thomas le guérisseur. »[1]

Pour la petite histoire, il est raconté que le père de Thomas était médecin. À sa mort, il hérita des livres de son père et se mit à les étudier. Cependant, dans un de ces livres, il y avait une erreur de copie. En effet, à la place de lire « La graine noire (graine de Nigelle) est un remède pour tous les maux » (« الحبة السوداء شفاء من كلّ داء »), il lut « Le serpent noir est un remède pour tous les maux » (« الحية السوداء شفاء من كلّ داء »). La différence entre les deux mots n'était qu'un seul point, et pourtant ! Il est raconté qu'il se mit à la recherche d'un serpent noir, que ce dernier le mordit et qu'il mourut de ses blessures. Dans une autre version de l'histoire, il est dit qu'il a causé énormément de décès à cause de cette erreur.

---

[1] وكان أبو حيّانَ كثيرا ما يُنشدُ :

يظنُّ الغمْرُ أن الكُتْبَ تَهْدي ... أخَـا فـهْمٍ لإدراكِ العلومِ
وما يدري الجهولُ بأنَ فيها ... غوامِضَ حيّرت عقلَ الفهيمِ
إذا رُمتَ العلومَ بغيرِ شيخٍ ... ضَللتَ عن الصراطِ المستقيمِ
وتلتبسُ الأمورُ عليك ح ... تصيرَ أضلَّ من تُومَـا الحكيمِ

Ainsi, Thomas le guérisseur est l'excellente illustration du danger de l'autodidaxie.

B) **L'éthique**

Autre critère évoqué par les savants des premiers temps, l'éthique. Certes, la piété d'une personne n'est pas du domaine du visible. Elle relève du domaine du privé et Allah en est le meilleur des juges. Cependant, le comportement est une qualité tout à fait visible et est prise en compte dans le choix du professeur, et ceci depuis les premiers siècles.

Lorsque l'imam Mâlik, qu'Allah lui fasse miséricorde, voulut étudier la science religieuse, sa mère le prépara et lui désigna Rabî'a comme professeur, en lui prodiguant les conseils suivants : « Apprends de son comportement avant ses connaissances ».

Pourquoi le comportement a-t-il une place si importante dans le choix de nos professeurs ? Car la science ne consiste pas en une accumulation de connaissances mais est une lumière qu'Allah met dans le cœur de Ses serviteurs, se transmettant de cœur à cœur.

Il est rapporté de l'imam Mâlik, qu'Allah lui fasse miséricorde, les paroles suivantes : « La science ne s'obtient pas avec la multitude de hadiths rapportés, mais la science n'est qu'une lumière qu'Allah dépose dans le cœur de qui Il veut », mais aussi « Le débat dans la science enlève la lumière de la science du cœur de l'homme ». Adh-Dhahabî, qu'Allah lui fasse miséricorde, rajoute : « sa condition [pour l'acquisi-

tion de cette lumière] est le suivi [du Coran et de la Sunnah] et l'éloignement des passions et des innovations. »

On comprend alors qu'il y a bien là deux principes distincts : la connaissance (al-ma'lûmât) et la lumière de la science (nûrul-'ilù), et ces deux principes assemblés constituent l'héritage prophétique, qui sera une science bénéfique pour son détenteur mais également pour son prochain.

Ibrahim An-Nakha'î disait : « Lorsqu'ils allaient auprès d'un homme pour apprendre de lui, ils regardaient son comportement, sa prière et son état puis ils apprenaient de lui. »

Avant de conclure notre propos, nous voulions attirer l'attention du lecteur sur deux conceptions erronées, qui se sont particulièrement propagées au sein de la communauté, et qui ne sont en rien des critères de sélection.

La première, le nombre de suiveurs (abonnés, « vues », « like », etc.), n'a jamais été considérée comme une source de fiabilité concernant l'aptitude réelle de la personne. En effet, chaque personne prenant la parole, aussi ignorante soit-elle, trouvera toujours un auditoire. La personne pouvant être suivie sera une personne reconnue pour sa science et son comportement par les savants eux-mêmes.

La seconde, le fait de parler arabe et d'en maîtriser les règles, n'est en rien gage de savoir religieux ou d'aptitude à répondre aux questions religieuses.

Combien aujourd'hui sont étonnés par une personne s'exprimant en arabe, alors qu'il se peut que le contenu soit vide de sens. Que le cher lecteur prenne donc garde aux artifices de la parole et à la « frime islamique » comme aime si bien le dire mawlânâ Gangate, qu'Allah le préserve.

Pour conclure, nous avons tenté d'éclaircir et de mettre en avant les points suivants tout au long de notre propos :

- la présence d'une hiérarchie entre le savant et le non-savant, ainsi que les conditions pour être considéré comme tel ;
- une mise en garde sur le fait de parler sans science ainsi que l'attitude des savants face aux questions religieuses ;
- quelques pistes aidant à se repérer.

Notre propos peut paraître alarmiste et cela n'était en rien notre objectif. Ce n'est pas non plus un appel à une société de délation ou de prudence excessive ou malvenue. Au contraire, le seul objectif à travers ces quelques lignes est de provoquer une prise de conscience du lecteur sur la nécessité d'avoir de bons référents religieux, pouvant ainsi l'aider à cheminer vers Allah d'une manière saine et authentique, privant ainsi l'influence de toute personne non qualifiée.

Aussi, nous voulions contrebalancer l'argumentation précédente en soulignant que tout individu

mérite le respect et peut être au service de la religion d'Allah, à condition qu'il ne n'outrepasse pas ses qualifications. Ainsi, toute personne, étudiante en science religieuse ou non, ayant appris un point sur sa religion peut le propager. Chaque personne, à sa propre échelle, mérite considération et respect, et il est strictement interdit de mépriser chaque travail et effort apporté en islam pour l'agrément divin.

Si l'on devait résumer l'écrit ici présent par une unique phrase, ce serait la suivante : servir la religion est une action des plus nobles et tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice, encore faut-il connaître ses limites et faire preuve d'humilité.

Qu'Allah nous permette de servir Sa religion avec sincérité et humilité et qu'Il nous permette de nous référer à des personnes compétentes, afin de pouvoir L'adorer avec science et clairvoyance.

Wallâhu A'lam.



TABLE DES MATIÈRES





À QUI SE RÉFÉRER
WWW.INSTITUT-AMANA.FR
CONTACT@INSTITUT-AMANA.FR

4 €

ISBN 978-2-9589574-2-1
9 782958 957421